



Communiqué – Pour diffusion immédiate

## Feux de forêt Réintégration des citoyens de Saint-Lambert

**La Sarre, mardi le 13 juin 2023** – Les citoyens de la municipalité paroisse de Saint-Lambert peuvent réintégrer leur domicile dès 9h, mardi le 13 juin. Les citoyens évacués doivent réintégrer la municipalité par la route des 6<sup>e</sup>-et-7<sup>e</sup> Rang. Un plan de circulation sera mis en place afin de faciliter le retour à la maison.

Les citoyens qui désirent retourner à leur domicile devront présenter une preuve de résidence. Une offre d'accompagnement leur sera offerte.

À l'arrivée à la maison, il est demandé aux citoyens d'inspecter l'état du domicile; d'effectuer le ménage du garde-manger et du réfrigérateur; d'effectuer un nettoyage du domicile et du terrain et vérifier la qualité de l'eau et de l'état du puits.

Prenez note que la collecte de recyclage prévue ce mercredi est annulée et remplacée par une collecte des ordures. Exceptionnellement, les citoyens pourront utiliser le bac bleu pour y déposer les surplus des ordures, si applicable. Veuillez conserver le contenu de votre bac bleu pour la prochaine collecte du recyclage.

Rappelons que les citoyens de Saint-Lambert sont évacués depuis le 5 juin dernier.

-30-

Source : Denis Beauregard  
Conseiller en communication  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819-339-5671 poste 240